

LA LETTRE D'INFORMATION



alpi

N°22 - 1^{er} semestre 2021

SOMMAIRE

2 **Cybersécurité :
l'Alpi monte en puissance**

3 **Connexions internet
et téléphonie :
le marché est lancé**

4 **Inclusion numérique**

5 **Les collectivités landaises
sur smartphone**

6 **Du côté des sites internet
WebPublic40**

7 **Zimbra fait peau neuve
à la rentrée**

8 **Formations**

ÉDITO



La sécurité informatique est l'affaire de tous, aussi, face aux nombreuses attaques informatiques dont sont victimes les services publics, nous avons décidé d'amplifier nos prestations en mettant encore une fois en avant la mutualisation des moyens.

Plusieurs mois après l'attaque perfide de l'hôpital de Dax, les conséquences restent visibles, de nombreuses communes, de toute taille, en France, ont subi ces cyberattaques, avec parfois des coupures de services aux publics durant plusieurs mois. Afin d'éviter à nos collectivités d'être les prochaines victimes, l'Alpi a mis en place des mesures importantes. Tout d'abord nous avons obtenu une certification RGS pour les services, nous avons renouvelé notre partenariat avec l'ANSSI, nous proposerons dès la rentrée l'accompagnement d'un expert cyber et enfin, nous avons été retenus dans le cadre du plan de relance pour certifier nos services à distance. Protéger nos données et nos équipements informatiques est une priorité absolue, je souhaite que tous les adhérents de l'Alpi soient mobilisés autour de cet enjeu vital pour nos collectivités et les services au public.

Magali VALIORGUE
Présidente de l'Alpi



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

CYBERSÉCURITÉ :

L'ALPI MONTE EN PUISSANCE



Face à une menace cyber en plein essor, l'Alpi souhaite accompagner, former et protéger encore plus efficacement les collectivités landaises.

- > Ces derniers mois ont été marqués par une recrudescence des attaques cyber sur les collectivités territoriales, avec des conséquences parfois dévastatrices : interruption des services administratifs, inaccessibilité des documents financiers ou administratifs, fuites de données à caractère personnel, atteinte à la réputation, risques juridiques... Toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, sont concernées. Selon Renaud Lagrave, le directeur de l'Alpi, « la question n'est pas de savoir si l'on va être attaqué, mais quand. »

L'objectif : faire monter en compétences les acteurs des collectivités territoriales.

L'Alpi, qui sensibilise depuis longtemps ses adhérents sur la cybersécurité, est en train de franchir un nouveau cap pour accompagner encore plus concrètement les collectivités sur ces problématiques :

- Homologation de l'Alpi au Référentiel de Général de Sécurité (RGS) en mars 2021
- Dépôt d'un dossier pour obtenir le label ExpertCyber développé par Cybermalveillance.gouv.fr
- Recrutement d'un expert cybersécurité à temps partagé avec les collectivités à compter du 2 août 2021
- Déploiement de TransfertPro auprès des adhérents, une solution sécurisée d'envoi, de partage de fichiers et de collaboration
- Organisation d'ateliers en présentiel à partir de la rentrée pour travailler sur des cas concrets

TOUS RESPONSABLES DE LA SÉCURITÉ

- > Le 29 avril dernier, l'Alpi organisait une webconférence sur le sujet, en partenariat avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). « Nous sommes tous responsables de la sécurité », a insisté Olivier Grall, Délégué Sécurité Numérique de l'ANSSI en Nouvelle-Aquitaine. Demandes de rançons du crime organisé, activistes, et même malveillance interne : pour les collectivités les menaces sont multiples. Après avoir listé celles-ci, Olivier Grall a rappelé aux auditeurs les bonnes pratiques pour se protéger au mieux. « C'est une course de fond que nous entamons avec vous », a-t-il résumé.

Webconférence disponible en replay sur alpi40.fr

10 BONNS RÉFLEXES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

1. Instaurer une charte informatique qui engage les utilisateurs ;
2. Faire des sauvegardes régulièrement, multiples, chiffrées et étanches ;
3. Mettre à jour les systèmes ;
4. Cloisonner les données ;
5. Utiliser un gestionnaire de mots de passe comme Keepass, recommandé par l'ANSSI ;
6. Contractualiser une assurance sérieuse pour garantir le risque cyber ;
7. Être très vigilant dans les relations avec les prestataires ;
8. Définir une procédure de gestion des incidents, et l'imprimer ;
9. Se former en permanence ;
10. Avertir au moindre doute.

Nouveau : un antivirus professionnel dans Sophos Endpoint

Encore trop de nos adhérents ne disposent pas d'antivirus professionnel. Depuis début 2021, et sans augmentation de la participation, l'Alpi inclut le module Intercept X dans sa solution Sophos Endpoint. Ce module est réservé exclusivement à la recherche de virus du type Ransomware et CryptoLocker.

Sécurité informatique dans les écoles

Alors qu'il s'agit d'une obligation légale pour les communes ou communautés de communes ayant la compétence scolaire, de nombreux établissements scolaires landais ne disposent pas encore d'un filtrage internet. L'Alpi propose la solution de la start-up dacquoise Netiful, spécialement conçue pour les écoles et validée par la DSDEN : un boîtier qui permet de sécuriser les recherches Internet des enfants.

CONNEXIONS INTERNET ET TÉLÉPHONIE : LE MARCHÉ EST LANCÉ



L'Alpi vient de lancer un marché public de télécommunication pour répondre aux besoins de ses adhérents. Les nouvelles offres seront opérationnelles d'ici la fin de l'année.

- > Vous nous avez fait part de vos difficultés pour choisir ou optimiser un abonnement Internet pour votre collectivité. Pour répondre à cette demande, la seule solution viable est pour l'Alpi de devenir votre unique interlocuteur sur les problématiques suivantes :
- upgrade de liens Internet,
 - téléphonie fixe et mobile,
 - fibre optique,
 - travaux de génie civil,
 - standard.

En avril, nous vous avons soumis un questionnaire en ligne afin de dresser un état des lieux pour nous guider dans l'élaboration du marché public. Ce questionnaire a démontré l'existence d'un besoin réel ; beaucoup d'adhérents se sont notamment déclarés intéressés par la mise en œuvre d'une solution pour des liaisons inter-sites.

Le marché vient d'être mis en ligne et notre souhait est de vous proposer ces nouveaux services d'ici la fin de l'année.

30% désirent améliorer leur débit Internet actuel

19% estiment leur connexion actuelle très mauvaise en qualité et en vitesse

71% estiment indispensable de pouvoir bénéficier d'une garantie de temps de rétablissement de ligne en cas de coupure

Enquête réalisée du 25/03/2021 au 30/04/2021, 190 réponses

Le marché public Services de télécommunications et services ou solutions associés se divise en 5 lots :

- **LOT 1** : Services Opérateur Fixe : téléphonie fixe, internet, interconnexion de site sur tout support
- **LOT 2** : Fibres Noires d'interconnexion de site
- **LOT 3** : Aménagement des locaux informatique et raccordement interne
- **LOT 4** : Service Internet mutualisé dans le cadre du désenclavement numérique du territoire
- **LOT 5** : Offre de mobilité

EN BREF

Installation du matériel chez les adhérents

Le service maintenance accuse toujours un peu de retard sur les installations d'ordinateurs neufs. Ce retard est la conséquence de la forte augmentation du nombre de demandes, liée à l'arrêt de Windows 7 par Microsoft, mais aussi des retards dans la livraison dus à la pandémie de Covid 19.

Une option supplémentaire pour nos bornes Wi-Fi public

Depuis le début de cette année, nos bornes Wi-Fi public disposent d'une option supplémentaire qui permet de régler les heures de diffusion du signal Wi-Fi.



INCLUSION NUMÉRIQUE



La labellisation des lieux de médiation numérique se poursuit sur le département.

- > Le Comité de pilotage du réseau départemental d'inclusion numérique qui s'est tenu le 15 janvier 2021 a validé la feuille de route pour le réseau en 2021. Celle-ci confirme l'importance d'identifier des lieux de médiation numérique dans les Landes et de qualifier leurs offres de services. L'objectif est de disposer d'au moins un lieu ressource au sein du territoire de chaque intercommunalité.

L'Alpi conduit des rencontres avec les animateurs de ces lieux (Espace France Services, AMI, médiathèques, tiers-lieux, CIAS ou CCAS...) dans le but de préciser les services numériques qu'ils proposent aux usagers : mise à disposition de matériel informatique avec ou sans accompagnement, formation aux usages numériques ou encore accompagnement aux démarches administratives.

Ce travail alimente l'annuaire cartographique disponible sur le portail PIN40.fr.

A l'occasion de ces rencontres, l'Alpi propose aux lieux de médiation numérique d'intégrer à leur catalogue les outils mis à disposition par le réseau : ordinateurs reconditionnés, service de messagerie landesmail.fr et les labellisations APTIC ou Aidant Connect.

PONTONX-SUR-L'ADOUR TESTE LES PASS APTIC

L'Alpi et le tiers-lieu la CoWo ont mis en place une expérimentation du dispositif APTIC auprès des usagers bénéficiaires des services de la médiathèque communale et du CCAS, mais aussi des associations l'Arbre à Pain ou encore les Restos du Cœur. Conçu sur le modèle des titres-restaurant, le pass APTIC permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique. 30 carnets de 5 pass APTIC sont remis à ces prescripteurs, qui les distribuent à leurs usagers afin que ceux-ci puissent se rendre à la CoWo pour y bénéficier de services numériques liés à l'autonomie dans les démarches administratives ou la recherche d'emploi.

> [Plus d'infos sur aptic.fr](#)



9
sessions de formation
réalisées depuis janvier



110
stagiaires

Pour toute demande, n'hésitez à vous signaler auprès de l'équipe sur e-inclusion@alpi40.fr

DÉPLOIEMENT DES CONSEILLERS NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Initié par l'Etat dans le cadre du plan de relance, le dispositif des Conseillers numérique France Services (CnFS) vise à proposer une réponse à la précarité numérique en irrigant le territoire national de 4000 conseillers recrutés par des structures publiques et privées pour accompagner les citoyens dans leur appréhension du numérique. L'Etat subventionne ces recrutements et prend à sa charge leur formation professionnelle.

Pour notre département, un accord signé le 26 février 2021 entre le secrétaire d'Etat au numérique Cédric O, le président du Département Xavier Fortinon et la présidente de l'Alpi Magali Valiorgue, prévoit le déploiement de 30 conseillers dans les Landes : 17 pour les intercommunalités, 6 pour la Direction de la Solidarité Départementale, 2 pour XLHabitat et la Maison Landaise des Personnes Handicapées, et enfin 4 pour le secteur associatif.

L'Alpi prend part à ce dispositif en proposant notamment un accompagnement des structures employeurs dans la phase de recrutement, en participant à l'organisation des formations pour ces conseillers et en assurant à terme l'animation du réseau de ces 30 conseillers.

L'ÉQUIPE INCLUSION NUMÉRIQUE DE L'ALPI S'ÉTOFFE

Pour mener à bien ces missions, l'Alpi a étoffé son équipe « inclusion numérique » en intégrant deux nouveaux agents depuis le mois de mai.

> **Julie Poudens** sera la conseillère numérique de l'Alpi. Elle assurera la dynamisation des CnFS du département en leur proposant des temps de travail en commun et des contenus pour leurs animations.

> **Emilie Rouaud** va porter l'animation du réseau départemental d'inclusion numérique en intervenant auprès des lieux de médiation numérique et des collectivités pour suivre et accompagner les initiatives locales.

LES COLLECTIVITÉS LANDAISES SUR SMARTPHONE

Le déploiement de l'application IntraMuros est en cours auprès des adhérents de l'Alpi.

- > Le besoin pour les collectivités de se rapprocher de leurs administrés et de disposer d'un canal direct d'information s'est renforcé avec la crise sanitaire. Pour répondre à ce besoin, et pour identifier le choix le plus pertinent parmi la multitude d'applications existantes, l'Alpi a mené un appel d'offres, conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée générale 2020. C'est l'application IntraMuros qui a été retenue, et son déploiement auprès de toutes les collectivités demandeuses a commencé en mai dernier.

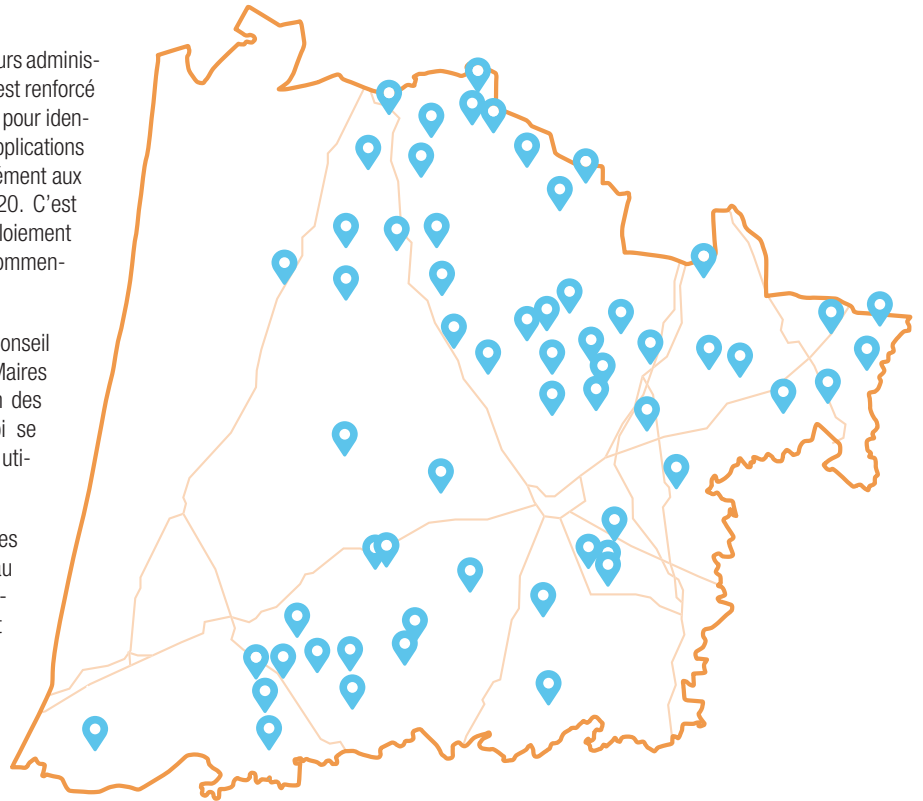
Cette solution, financée en grande partie par le Conseil Départemental et soutenue par l'Association des Maires des Landes, est mise gratuitement à la disposition des collectivités landaises. Sur simple demande, l'Alpi se charge de déployer l'outil et de vous former à son utilisation.

Avec IntraMuros, les administrés reçoivent les alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune ou de l'EPCI, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Ils utilisent également les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces. La collectivité peut créer des contributeurs qui participent à l'ajout d'information.

Pour toute demande d'information ou de déploiement d'IntraMuros, nous vous remercions de vous connecter à votre espace personnel sur le site de l'Alpi et d'utiliser le formulaire de dépôt d'incident. Des classes virtuelles de présentation de l'application sont organisées régulièrement pour les adhérents. L'application a également fait l'objet d'une webconférence dédiée le 18 mai, disponible en replay sur alpi40.fr.

RGPD : 3 ANS DÉJÀ

- > Le contrat d'accompagnement à la protection des données proposé aux collectivités landaises dès 2018, date de l'entrée en vigueur du Règlement Général de Protection des Données, arrive à terme cette année. Les structures concernées vont recevoir un avenant au contrat pour poursuivre leur mise en conformité RGPD. Le 24 juin dernier, l'Alpi a organisé une webconférence sur le sujet, en partenariat avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (l'Anssi) et la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la Cnil). Cet événement, réservé uniquement aux adhérents de la prestation DPO de l'Alpi, a été l'occasion d'échanger sur l'application du RGPD au sein des collectivités avec Paul Hebert, directeur adjoint de la conformité de la Cnil.



INAUGURATION DU REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ D'ENQUÊTES PUBLIQUES

- > Le registre dématérialisé d'enquêtes publiques, un nouveau service développé par l'Alpi en 2020, a été inauguré avec plusieurs enquêtes publiques depuis janvier 2021, et a permis aux citoyens de déposer leurs observations de façon dématérialisée. Les retours des commissaires-enquêteurs vont nous permettre de faire évoluer cet outil dans un futur proche, dans le but de faciliter encore plus leur travail de synthèse.

Pour rappel, le but de cette plateforme est de permettre aux citoyens de prendre connaissance des dossiers relatifs aux enquêtes publiques sur leur territoire, et de déposer des observations en ligne de façon simple, ayant la même valeur juridique qu'une observation déposée sur le registre papier tenu à la disposition des usagers au siège des collectivités organisatrices d'enquêtes publiques.

Cet outil accessible sur registre.landespublic.org, très simple d'utilisation pour les citoyens comme pour les organisateurs d'enquête et commissaires, est mis à disposition tous les adhérents de l'Alpi (service gratuit) pour la bonne fin du volet dématérialisé de leurs enquêtes publiques.

Plusieurs sessions de présentation sont prévues à la rentrée sur l'utilisation de la plateforme, pensez à consulter les dates sur alpi40.fr.

DU CÔTÉ DES SITES INTERNET WEBPUBLIC40

BIENTÔT UNE NOUVELLE ARCHITECTURE WEB

> En 2021, WebPublic40 repense totalement l'architecture web de ses sites internet. D'ici la fin de l'année, les sites que nous produisons avec cette nouvelle plateforme offriront aux collectivités territoriales une expérience numérique unifiée et à leurs administrés une navigation plus qualitative :

- une interface d'administration plus ergonomique,
- une simplification de la création de contenus,
- de meilleures performances sur l'affichage des pages,
- l'amélioration de tous les modules (offre de base et offre complète),
- la conformité avec le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations,
- l'optimisation du référencement naturel dans les moteurs de recherche.

L'Alpi a fait le choix de développer tous les prochains sites sur la nouvelle plateforme. Notre objectif est d'être opérationnels au plus vite sur ce nouvel outil, afin d'en faire profiter nos adhérents le plus tôt possible.

OPÉRATION CONFORMITÉ !

> Tous les sites internet réalisés par le service WebPublic40 viennent d'être mis à jour afin de répondre aux dernières recommandations légales en matière de gestion de la confidentialité, notamment la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 qui permet la mise en œuvre concrète du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Désormais, les internautes qui consultent votre site se voient proposer un bandeau leur permettant d'accepter, de refuser ou de gérer les cookies. Pour que cette gestion soit pleinement fonctionnelle, vous devez modifier certains éléments présents sur votre site : les vidéos YouTube, les vidéos Dailymotion et les intégrations Calaméo. Une documentation est à votre disposition sur le site de l'Alpi pour vous permettre d'être autonome sur la modification et l'ajout de ce type de contenu.

Important : avant d'utiliser un service web permettant une intégration sur votre site, vous devez contacter le support de WebPublic40. Sans confirmation de notre part, vous ne devez pas utiliser de services autres que ceux cités plus haut. Nous insistons sur le fait que vous êtes, en tant qu'acteur de la mise en conformité au sein de votre structure, dans l'obligation de modifier toute page contenant l'un de ces types de contenu.

Pour rappel, la Cnil a récemment mis en demeure une vingtaine d'organismes qui ne permettaient pas aux internautes de refuser les cookies aussi facilement que de les accepter. Parmi eux figuraient plusieurs organismes publics. La Cnil leur a donné un mois pour se mettre en conformité.

Retrouvez la documentation sur votre espace personnel sur alpi40.fr

EN BREF

Du nouveau sur la plateforme des marchés publics

Des évolutions fonctionnelles et techniques ainsi qu'une nouvelle ergonomie de l'outil de messagerie sécurisée sont venus enrichir la plateforme des marchés publics. Plusieurs sessions de formation sont prévues à la rentrée sur son utilisation, vous pouvez retrouver les dates sur alpi40.fr.

De nouvelles fonctionnalités sur Hermès

La version Hermès 2021-05 est disponible. Outre la correction de bugs, elle amène plusieurs améliorations au niveau de la rédaction des courriers, du processus de réponse par email, des enregistrements de mail entrant et sortant ou encore du module de convocation. Plus de détails sur Resoland.

Homologation du dispositif LandesPublic

En juin, l'Alpi a obtenu le renouvellement de l'homologation du dispositif LandesPublic permettant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité pour une durée de cinq ans.

LES MISES EN LIGNE DU 1^{ER} SEMESTRE 2021



ZIMBRA FAIT PEAU NEUVE À LA RENTRÉE

- > Votre service de messagerie Zimbra va faire l'objet prochainement d'une mise à jour majeure. Cette nouvelle évolution apportera son lot de nouveautés et permettra une expérience augmentée dans l'utilisation de votre outil du quotidien :
 - une interface utilisateur moderne et consultable aussi bien sur mobile, tablette et ordinateur,
 - la possibilité de basculer facilement entre l'interface utilisateur classique et la nouvelle interface Zimbra 9,
 - plus d'extensibilité avec des intégrations tierces (stockage en ligne, édition en ligne...),
 - toujours la même priorité à la sécurité, à la confidentialité et à la souveraineté des données.

La date exacte et les modalités pratiques de cette migration seront communiquées prochainement aux adhérents concernés.



PREMIERS RETOURS SUR LA PLATEFORME DE PROJET PARTICIPATIF

- > Depuis quelques mois, l'Alpi propose une nouvelle prestation, Decidim, qui permet de proposer des consultations citoyennes en ligne. Ce portail web pensé comme un réseau social permet l'exercice de la participation des citoyens en mettant en place des processus massifs de consultation.

Les premières collectivités à l'avoir expérimenté en tirent un bilan positif.

- Un budget participatif à Saint-Vincent-de-Tyrosse : participez.ville-tyrosse.fr
- Une enquête sur l'organisation de la semaine scolaire à Sanguinet : participez.sanguinet.fr
- Les Assises de la Communauté de communes du Seignanx pour associer les habitants et les acteurs du territoire sur tous les sujets les concernant : assises.cc-seignanx.fr.



L'ALPI PASSE LE RELAIS POUR L'ENT

- > L'Environnement Numérique de Travail L@ndecoless est désormais directement géré par les services de l'Education Nationale. À la rentrée scolaire 2019, le rectorat a souhaité mettre à disposition des écoles un ENT à l'échelle régionale et reprendre le pilotage de cette prestation. La collaboration avec l'Alpi a néanmoins perduré puisque nous faisons partie du comité de pilotage. La prestation de l'Alpi a donc été maintenue dans ce nouveau cadre, l'objectif étant de proposer spécifiquement aux écoles landaises de nouvelles fonctionnalités dans l'ENT.

Ainsi en 2020 (et notamment durant le premier confinement), l'Alpi a mis à disposition une solution de Cloud lorsque la plupart des ENT académiques n'étaient plus accessibles, permettant ainsi aux enseignants de continuer à travailler avec les outils numériques durant cette période.

Notre projet suivant, et de longue date, était de mettre à disposition des ressources issues de la Médiathèque Départementale. Celui-ci devait se concrétiser courant 2021. Malheureusement, nous avons appris récemment que le fonctionnement technique envisagé n'était pas réalisable et malgré tous nos efforts pour faire aboutir ce projet, nous sommes dans l'obligation de l'abandonner.

Par conséquent, devant la complexité de mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités sur l'ENT, le Comité syndical de l'Alpi a acté, lors de sa séance du 13 avril 2021, l'arrêt de cette prestation dès 2021.

Le département des Landes figure parmi les territoires ayant un taux d'équipement en ENT élevé puisque plus de 95% des écoles en bénéficient.

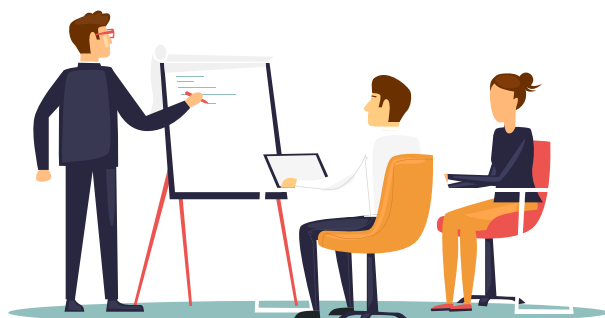
FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

NOUVELLE NOMENCLATURE COMPTABLE M57 : RÉPONDEZ AU SONDAGE

D'ici le 1^{er} janvier 2024, tous les budgets M14 et M52 doivent basculer vers la nouvelle nomenclature M57. Pour cette opération, l'Alpi propose un accompagnement qui fera l'objet d'une facturation. Afin de programmer au mieux les interventions, merci de répondre au sondage :

https://sondage.alpi40.fr/index.php/146219?lang=fr*

Par ailleurs, l'Alpi, en partenariat avec la DGFIP, a organisé en avril 2021 une webconférence sur le sujet. Elle est disponible en replay sur alpi40.fr.



DES FORMATIONS GRATUITES À L'INFORMATIQUE

Dans le cadre des dispositifs territoriaux d'accès à la qualification proposés par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Alpi propose des formations gratuites à l'informatique pour les demandeurs d'emploi, les jeunes de moins de 26 ans non demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap et les personnes bénéficiaires du RSA. Il s'agit de formations dédiées aux débutants sur l'utilisation de l'ordinateur, la bureautique, et les outils de l'Internet. Ces formations se déroulent sur 10 jours et durent 60 heures. Nous proposons 7 sessions par an sur tout le département.

PARCOURS « SECRÉTAIRE DE MAIRIE » : NOUVELLE SESSION EN SEPTEMBRE

Le Centre de Gestion, l'ADACL et l'Alpi se sont associés pour organiser une formation à destination de demandeurs d'emploi qui souhaitent devenir secrétaires de mairie. L'objectif est de répondre aux difficultés de recrutement de profils qualifiés que connaissent les collectivités landaises. La prochaine session aura lieu du 6 septembre au 30 novembre 2021 ; elle comportera 385 heures dont 105 heures en collectivité, et ce pour 10 stagiaires.

ORGANISATION INTERNE



Le dernier comité syndical a eu lieu le 31 mai 2021 dans une formule mixte, à la fois en visio et en présentiel. N'hésitez pas à consulter le compte-rendu de séance disponible sur le site de l'Alpi.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- **Service e-communication** : départ de Karène Courtesseyre en mars, et arrivée de Julie Vivier en avril.
- **Service logiciels** : renforcement de l'équipe en raison des migrations de l'outil de télégestion - Arrivée d'Amandine Ghomari en avril - et d'Abelium vers Mushroom - Arrivée d'Audrey Floissat en avril (50%) qui renforce aussi à 50% le service paie externalisée qui monte en charge (plus de 1900 bulletins mensuels).
- **Pôle administratif** : arrivée de Marc Segas en avril comme développeur d'outils internes au fonctionnement de l'Alpi (notamment l'outil de gestion des incidents).
- **Service plateformes numériques** : départ de Philippe Berdery fin avril et arrivée d'Emilie Rouaud en mai comme chargée de mission sur la stratégie d'inclusion numérique. Renfort par un conseiller numérique en juin, Julie Poudens.